

Guide de soumission de projets du Défi de fabrication d'automobiles zéro émission

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU

OBJECTIFS DU DÉFI

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE?

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS (PORTÉE) :

DOMAINES DES PROJETS

EXIGENCES LIÉES AUX PROJETS FINANCEMENT

FRAIS D'ADMINISTRATION DE NGEN

CALENDRIER DU DÉFI

DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROJET QUESTIONS

D'ÉVALUATION

DOCUMENTS D'ÉVALUATION REQUIS

ACCORD DE PROJET

MODÈLES

RÉFÉRENCES

L'industrie automobile connaît actuellement l'une des transformations les plus importantes de son histoire puisque les groupes motopropulseurs à base de combustibles fossiles font place aux groupes motopropulseurs à faibles émissions ou à zéro émission. Cette transformation offrira aux marchés régionaux, aux équipementiers et aux fournisseurs d'excellentes occasions de mener cette révolution.

La production nord-américaine de composants traditionnels de groupes motopropulseurs diminuera considérablement au cours des dix prochaines années. En revanche, la production de composants de groupes motopropulseurs pour VE devrait passer de 6 G\$ USD en 2019 à 26 G\$ USD en 2030.

Les prochaines années définiront le rôle du Canada dans cette transformation. En s'appuyant sur les forces du Canada en matière de recherche, de technologie et de fabrication, la création de nouveaux matériaux et composants ainsi que les pratiques, les processus et les technologies de fabrication de pointe devraient nous offrir un grand nombre de nouvelles possibilités d'affaires et d'investissement. Les répercussions sociales et environnementales positives devraient aussi être nombreuses, notamment la réduction des émissions de GES, de particules et de COV, la création de matériaux durables, la réduction de la dégradation des sols et de l'utilisation de l'eau, l'amélioration de la gestion de l'énergie et la réduction de l'empreinte de la fabrication, autant de facteurs qui renforceront la position des entreprises canadiennes dans les chaînes d'approvisionnement de l'automobile de demain.

Fabrication de la prochaine génération Canada (NGen) s'engage à créer des capacités de fabrication de pointe de calibre mondial au Canada. NGen investira jusqu'à 20 M\$ dans des projets prévoyant un financement de contrepartie industriel d'au moins 50 %, ce qui entraînera au moins 40 M\$ de nouvelles dépenses d'innovation en fabrication de pointe pour l'industrie automobile.

OBJECTIFS DU DÉFI

NGen cherche à investir dans des projets de collaboration innovants, dirigés par des entreprises, qui renforcent les capacités canadiennes et développent la chaîne d'approvisionnement du Canada pour les véhicules électriques à batterie et à pile à combustible.

Les projets doivent viser la mise à l'échelle de la fabrication de technologies pour les véhicules routiers.

La fabrication de pointe est la clé de l'exploitation du potentiel du Canada dans ce marché concurrentiel à l'échelle mondiale. Les capacités de production doivent être à la fine pointe, les plus efficaces, les plus qualitatives et les plus écologiques pour pénétrer ce marché, gagner des parts de marché et demeurer concurrentiel.

NGen se concentre sur le développement et le déploiement de processus de fabrication de pointe afin d'améliorer et d'augmenter les capacités de production. Les projets doivent être axés sur ces capacités de fabrication de pointe et doivent permettre :

- la création d'emplois;
- la création de valeur pour l'économie canadienne;
- le développement de nouveaux processus pour les chaînes de valeur des véhicules zéro émission, depuis le concassage du minerai, le raffinage des minéraux, le développement des matériaux, la mise à l'échelle de la fabrication des composants, des systèmes et de l'assemblage final, et le recyclage;
- l'élaboration de nouveaux procédés propres et éthiques pour la fabrication des produits des VE qui créent un avantage concurrentiel pour le Canada;
- la réduction du coût global de la fabrication des VE au Canada;
- l'augmentation de la qualité des produits fabriqués;
- la réduction des émissions opérationnelles globales;
- l'intégration de la flexibilité dans les processus de production.

**La date limite pour soumettre un projet à l'examen préalable est le 7 octobre 2021
17h00 HNE**

QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE

Tout membre organisationnel de NGen (Supergrappe de la fabrication de pointe du Canada) peut demander le financement d'un projet ou demander à être partenaire ou un co-investisseur dans des projets.

Inscrivez-vous en tant que membre de NGen à <https://www.ngen.ca/fr/membership>.

Les bénéficiaires du financement de la Supergrappe doivent être constitués en société au Canada.

Les bénéficiaires du financement doivent être des organismes à but lucratif ou des organismes sans but lucratif qui facilitent et financent la recherche et le développement et dont le financement provient principalement d'organismes du secteur privé.

Les autres organismes sans but lucratif financés par l'État, les établissements d'enseignement postsecondaire, les sociétés d'État fédérales et les ministères ou organismes gouvernementaux ne sont pas admissibles à recevoir directement des fonds de la Supergrappe. Cependant, ils peuvent contribuer aux projets ou être sous-traitants de bénéficiaires du financement pour mener à bien les activités du projet.

Les organisations internationales (sociétés étrangères et organisations de recherche sans présence incorporée au Canada) peuvent également participer aux projets de la Supergrappe, mais toute activité de projet entreprise par ces organisations ne sera pas admissible au financement de la Supergrappe.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS (PORTÉE)

NGen investira jusqu'à 20 M\$ dans les projets dont le financement de contrepartie industriel sera d'au moins 50 %, ce qui engendrera au moins 40 M\$ de nouvelles dépenses d'innovation en matière de fabrication de pointe pour l'industrie automobile.

Les projets de NGen doivent être axés sur l'acquisition de nouvelles capacités de fabrication de pointe.

Les projets doivent être transformateurs, appliqués, durables et collaboratifs, et répondre aux critères ci-dessous en matière de portée :

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS (PORTÉE)

- **Projets transformateurs** - les projets doivent prévoir le renforcement des capacités de fabrication de pointe susceptibles de conférer à l'industrie canadienne un avantage concurrentiel mondial important.
- **Projets collaboratifs** - les projets doivent reposer sur une collaboration significative entre au moins deux partenaires canadiens - une organisation principale et un partenaire - ainsi que sur l'établissement de relations avec l'industrie, le renforcement de la confiance et le partage des connaissances, des risques, des investissements et des avantages qui en découlent. Au moins une petite ou moyenne entreprise (PME) comptant moins de 500 employés dans le monde doit être incluse en tant que partenaire. La collaboration avec d'autres entreprises, organisations universitaires et de recherche est également encouragée. Les entreprises extérieures au secteur automobile qui peuvent apporter une expertise et des connaissances techniques à un consortium sont également invitées à participer.
- **Projets durables** - les projets doivent laisser un héritage en matière de renforcement des compétences, d'outils, de bancs d'essai, de propriété intellectuelle ou de connaissances commerciales pour l'écosystème de fabrication de pointe du Canada au-delà des partenaires et de l'échéancier du projet.
- **Projets appliqués** - les projets doivent être axés sur les solutions et avoir le potentiel de générer des avantages commerciaux et économiques importants, y compris des emplois maintenus et créés.

Domaines des projets

NGen investira dans des projets de R-D innovants et collaboratifs en matière de fabrication de pointe pour les véhicules électriques routiers à batterie et à pile à combustible.

Le Défi vise à soutenir le renforcement des capacités de fabrication dans les domaines suivants uniquement :

1. traitement, raffinage et production de minéraux et de matériaux critiques pour les véhicules électriques;
2. systèmes de gestion des batteries de traction et des batteries;
3. électronique de puissance;
4. machines et entraînements électriques;
5. pile à combustible (système complet);
6. allègement significatif du poids des véhicules;

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS (PORTÉE)

7. gains significatifs d'efficacité du système pour accroître l'autonomie et les performances du véhicule.

Les évaluations seront effectuées par des comités d'experts indépendants de l'industrie pour qu'un classement des projets puisse être établi. Le financement de NGen est limité. NGen vise à financer les projets de plus grande qualité selon l'évaluation indépendante d'experts du secteur. NGen se réserve le droit d'adopter une approche axée sur le portefeuille dans tous les domaines du défi.

Exigences liées aux projets

Tous les projets doivent permettre la conception ou la mise en œuvre d'une technologie ou d'un processus de fabrication de pointe.

Les projets doivent s'ajouter aux activités commerciales régulières des demandeurs. Les demandeurs doivent démontrer que le projet proposé est nouveau ou que le financement sera utilisé pour élargir la portée ou l'échelle du projet proposé. Utilisez la question 7 de la demande pour décrire en quoi le projet est supplémentaire.

Les projets doivent démontrer qu'ils sont collaboratifs, transformateurs, durables et appliqués.

Les projets doivent renforcer les capacités de fabrication de pointe pour les véhicules électriques routiers à batterie et à pile à combustible dans les domaines suivants :

1. traitement, raffinage et production de minéraux et de matériaux critiques pour les véhicules électriques;
2. systèmes de gestion des batteries de traction et des batteries;
3. électronique de puissance;
4. machines et entraînements électriques;
5. pile à combustible (système complet);
6. allègement significatif du poids des véhicules;
7. gains significatifs d'efficacité du système pour accroître l'autonomie et les performances du véhicule.

Les projets doivent viser la création de nouveaux procédés de fabrication ou la mise à l'échelle de technologies pour les véhicules routiers.

Au moins une PME partenaire doit participer au projet (les candidats sont fortement

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS (PORTÉE)

encouragés à inclure plus de PME partenaires ainsi que des partenaires universitaires et de recherche). Une PME s'entend d'une organisation qui compte moins de 500 employés dans le monde.

Les projets doivent avoir le potentiel de générer des avantages commerciaux et des emplois significatifs au sein du consortium et au-delà.

Le montant total du projet doit se situer entre 500 000 \$ et 8 M\$. Les dépenses admissibles seront remboursées à un taux de financement de 50 %.

Les projets doivent durer entre 12 et 16 mois. Ils doivent être achevés et les demandes de remboursement des dépenses admissibles doivent être faites au plus tard le 17 février 2023, le financement étant entièrement versé aux partenaires au plus tard le 31 mars 2023.

Les participants au projet doivent avoir mis en place des processus de gestion de projet solides, y compris un plan de projet qui peut démontrer aux évaluateurs et les convaincre que le projet peut être achevé dans les délais indiqués ci-dessus et que les réclamations finales seront faites au plus tard le 17 février 2023. Les plans de projet doivent présenter des lots de travaux, des étapes, des calendriers et des coûts estimés bien définis.

Les projets doivent démontrer une voie claire vers la commercialisation. Les propositions de projet seraient renforcées par la présence d'un constructeur automobile (CA) ou d'une entreprise de niveau 1 (qui fournit des composants ou des services directement à un CA) qui peut soutenir cette activité. Le soutien devrait idéalement prendre la forme d'un partenariat de collaboration officiel ou d'un soutien en nature. Les demandeurs devraient aussi fournir une lettre de soutien témoignant de la relation et de l'accord de principe établis pour la commercialisation des résultats en cas de succès du projet.

Les projets ne faisant pas partie de la portée sont les suivants :

- les projets qui se concentrent principalement sur le développement de produits ou le design des produits en tant que tels. Le projet doit être axé sur la conception ou la mise à l'échelle des capacités de fabrication de pointe. ***Remarque** : certaines activités de développement, d'essai et de validation de produits sont autorisées dans le cadre d'un projet, à condition que l'on puisse démontrer qu'elles sont nécessaires à l'atteinte des objectifs de fabrication de pointe. Un maximum de 20 % du financement accordé peut être lié au développement de produits;
- les projets liés aux véhicules hors route, y compris les véhicules mobiles hors route. Ce

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS (PORTÉE)

défi est axé sur les véhicules routiers;

- les projets liés à des travaux expérimentaux ou théoriques sans application ou utilisation commerciale directe. Les projets doivent prévoir une solide stratégie de commercialisation;
- les activités de production proprement dites ou les activités qui subventionnent la production à grande échelle;
- l'investissement en capital à des fins non liées au projet. L'investissement en capital doit démontrer de nouvelles capacités de fabrication de pointe pour l'organisation;
- les activités qui pourraient être considérées anticoncurrentielles;
- les projets dont les bénéfices reviennent à une seule entreprise ou organisation;
- les projets qui seraient entrepris selon la même échelle ou portée et dans le même délai sans le financement de la Supergrappe;
- toute modification ordinaire ou périodique apportée à des produits, lignes de production, processus de fabrication, services et autres opérations en cours, même si ces modifications peuvent représenter des améliorations.

Il est recommandé de soumettre le projet pour une présélection précoce sur le portail NGen afin que l'équipe de projet NGen puisse vérifier l'éligibilité du projet avant de remplir une demande complète.

Pour ce faire, inscrivez-vous à NGen en cliquant sur le lien www.ngen.ca/membership.

En cas de doute sur la portée du projet et l'admissibilité d'une idée de projet, l'équipe de projet de NGen peut vous fournir du soutien tout au long du processus de demande à ev-challenge@ngen.ca.

FINANCEMENT

Les projets doivent prévoir la participation d'au moins deux partenaires industriels canadiens qui contribuent aux coûts du projet.

La portée des projets peut varier. NGen remboursera 50 % des coûts admissibles du projet d'un maximum de 8 M\$ de dollars de coûts totaux par projet. Les projets dont le coût total est supérieur à ce montant seront acceptés, mais le financement sera plafonné à 4 M\$.

NGen remboursera jusqu'à 50 % du total des coûts admissibles encourus pour le projet par les partenaires industriels.

Les coûts admissibles des projets sont définis dans le **Guide de financement des projets**.

Ce défi aidera les organisations à créer de nouvelles capacités de fabrication de pointe. Par conséquent, des dépenses d'équipement représentant jusqu'à 45 % du coût total du projet seront autorisées. Les dépenses d'équipement doivent concerner de nouveaux équipements de fabrication de pointe qui créent de nouvelles capacités au sein de l'organisation. Les dépenses doivent soutenir les objectifs du projet et créer des capacités de fabrication de calibre mondial.

Toute dépense en capital supérieure à 1 M\$ devra être approuvée au préalable par Innovation, Sciences et Développement économique Canada par l'intermédiaire de NGen.

Le montant total des coûts de sous-traitance ou de consultation ne peut dépasser 35 % des coûts totaux du projet, et le travail doit être effectué au Canada.

Les partenaires du projet ne peuvent pas non plus être des sous-traitants pour des services de main-d'œuvre ou des consultants dans le cadre du projet.

Aucun partenaire individuel ne peut recevoir plus de 80 % du financement de NGen. Toutes les dépenses admissibles du projet doivent être engagées au Canada.

FRAIS D'ADMINISTRATION DE NGEN

NGen est une organisation à but non lucratif. Les frais d'administration de projet sont appliqués aux projets comme condition de financement. Il s'agit de frais d'administration de projet uniques, non remboursables, payables à NGen et correspondant à 2,5 % du coût total du projet. Le paiement de ces frais est une condition non négociable du financement du projet. Ces frais permettent à NGen de soutenir les projets par le biais de son processus de suivi des projets et de gestion des demandes de remboursement.

Webinaire d'élaboration de projets - Exigences du Défi, processus de demande et règles de financement : le **30 août 2021**. Les enregistrements peuvent être trouvés **ici** :

Deux dates limites doivent être respectées pour soumettre une proposition conforme.

Inscrivez-vous en tant que membre du NGen **ici**. Seuls les membres de l'organisation peuvent demander un financement.

1. La première est une soumission obligatoire pour le dépistage afin que NGen puisse vérifier si le projet respecte la portée et la diligence financière raisonnable. Date limite : **7 octobre 2021, 17h 00 (HAE)**
 - L'examen préalable comprend un résumé de l'intention du projet, des partenaires et des données financières de haut niveau.
 - Si ce délai n'est pas respecté, la proposition ne sera pas prise en considération en vue du financement.
 - Les membres peuvent demander un financement par le biais du portail des membres (<https://portal.ngenconnects.ca/opportunities>) dans le cadre des programmes de financement ; le portail sera ouvert pour recevoir les enregistrements de projets avant le **2 septembre 2021**.
2. La seconde est la date limite de dépôt des candidatures pour les projets qui ont été sélectionnés avec succès : le **20 octobre 2021 à 17h00 EDT**.

Résultats transmis aux demandeurs et début de la passation des marchés : le **5 novembre 2021**.

La passation de marchés et le lancement des projets doivent être complétés au plus tard le 1er décembre 2021. Il est recommandé aux équipes de projet d'examiner l'accord de collaboration et les modèles d'accord-cadre de projet sur le site Web de NGen avant de présenter une demande.

Tous les projets doivent être achevés et toutes les demandes de remboursement doivent être soumises au plus tard le 17 février 2023.

DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROJET

Les organisations membres de NGen pourront accéder à un portail réservé aux demandes de projets le 30 août, après le webinaire sur le Défi. Un tutoriel sera également mis à leur disposition à cette date. Le portail est nécessaire pour enregistrer les informations sur le projet.

Soutien de NGen pour les demandes de projets

L'équipe de projet de NGen peut aider les organisations à préparer leurs demandes de projets pour la Supergrappe avant l'évaluation des projets. Le personnel de NGen peut fournir l'aide suivante :

- fournir des conseils et des orientations de haut niveau concernant les critères en matière de portée, les règles de financement, les activités admissibles et les exigences liées au projet, et fournir de l'aide pour répondre aux 10 questions;
- identifier les partenaires potentiels du projet;
- définir d'autres sources de financement pour les activités du projet.

Les ressources sont limitées et l'aide sera fournie selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les demandes d'aide peuvent être transmises par courriel à ev-challenge@ngen.ca.

L'envoi de documents confidentiels ou sensibles par courriel n'est pas recommandé. NGen peut prendre en charge l'examen des informations relatives au projet dans le portail sécurisé Hockeystick ou dans un dossier sécurisé Sharepoint.

Portail de collaboration des partenaires

NGen a mis en place un portail de collaboration qui aidera les promoteurs de projets à trouver des partenaires. Les entreprises peuvent y publier des informations sur le projet et les types de partenaires qu'elles recherchent.

Le portail est accessible sur la page principale du Défi : www.ngen.ca/funding/challenge/azemc.

Sélection des projets

Les projets doivent être soumis pour examen avant le 7 octobre 2021 à 17h00 HNE. Si cette date n'est pas respectée, la proposition ne sera pas prise en considération pour un financement.

DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROJET

NGen examinera toutes les demandes afin de vérifier si elles répondent aux critères d'admissibilité de base des projets de la Supergrappe.

Les demandeurs doivent :

- remplir un accord de projet - **modèle ici**;
- certifier qu'ils ont lu et compris les exigences liées aux projets de NGen et qu'ils sont prêts à s'y conformer;
- décrire l'objectif de leur projet et la façon dont il contribue aux nouvelles capacités de fabrication de pointe au Canada;
- indiquer que leur projet est collaboratif et indiquer les principaux partenaires du secteur privé;
- certifier que les partenaires du secteur privé qui veulent obtenir du financement sont constitués en société au Canada et que le projet sera réalisé au Canada;
- certifier que leur projet ne serait pas entrepris sous la même forme sans le financement de la Supergrappe;
- fournir une estimation des coûts du projet et indiquer qu'ils sont prêts à investir dans le projet dans les délais de l'horizon de financement de la Supergrappe de NGen;
- certifier qu'ils disposent des moyens financiers et des capacités de gestion de projet adéquats pour mener à bien le projet;
- accepter de fournir les informations nécessaires à NGen pour assurer la diligence financière raisonnable.

Diligence financière

NGen entreprendra une évaluation financière de chaque partenaire de projet participant afin de vérifier s'il est en mesure de soutenir son engagement envers le projet pendant toute sa durée.

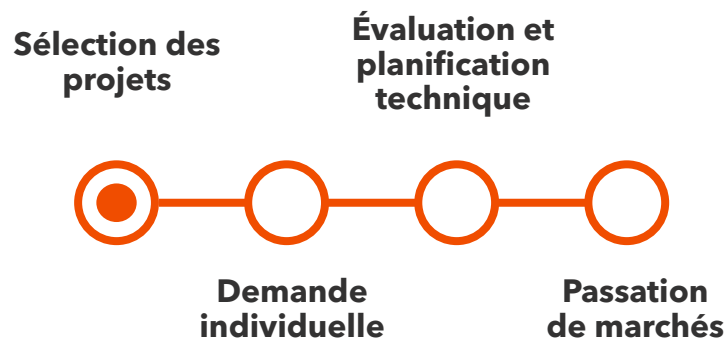
Les facteurs qui seront évalués comprennent, sans s'y limiter, la rentabilité, la liquidité, l'effet de levier/l'endettement et la trésorerie.

DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROJET

Si les informations financières fournies par les demandeurs ne suffisent pas à démontrer leur capacité à mener à bien le projet tel qu'il est proposé, NGen Canada prendra les mesures suivantes :

- demandera des informations supplémentaires au membre participant;
- rejettera le programme proposé parce que l'équipe du projet ne semble pas avoir la capacité de financer le projet proposé jusqu'à son achèvement; ou
- approuvera le projet pour un montant de financement réduit de la part de NGen jusqu'à ce que les membres participants puissent fournir des garanties supplémentaires sur la liquidité.

Processus d'approbation des demandes



Les demandeurs qui répondent aux critères d'admissibilité dans le cadre de la sélection des projets seront invités à postuler.

La demande comprend les éléments ci-dessous.

Des réponses aux dix questions - maximum 900 mots par question.

Afin que tous les demandeurs fournissent la même quantité de renseignements :

- toute information fournie au-delà de 900 mots ne sera pas transmise aux évaluateurs;
- aucun lien externe n'est autorisé;

DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROJET

- aucune information supplémentaire telle que des rapports ne peut être soumise dans les annexes;
- veuillez inclure toute information dans les dix questions de la demande et, au besoin, citer une référence appropriée;
- vous pouvez utiliser des graphiques et des tableaux, car ils ne seront pas comptabilisés dans le nombre total de mots. Les tableaux contenant beaucoup de texte seront comptabilisés dans le nombre de mots de la question.

Les demandeurs peuvent répondre aux questions dans le portail ou en fournissant des réponses dans le **modèle ici** et en téléversant le document dans l'annexe 4.

Cinq (5) annexes

1. Plan du projet (DOC, XLS, MSP, PDF)
2. Registre des risques (DOC, XLS)
3. Stratégie de PI (DOC, PDF)
4. Annexe des questions (DOC, PDF) et des lettres de soutien
5. Cahiers financiers - un pour chaque partenaire

Les modèles de la stratégie de PI du projet, les modèles de tableaux, le cahier financier et l'accord de projet sont fournis **ici**.

Aucun modèle n'est fourni pour le plan de projet ou le registre des risques; on s'attend à ce que l'entreprise utilise ses propres outils de gestion de projets.

Chaque demande de projet sera évaluée à l'aide de 10 questions et par un maximum de cinq évaluateurs indépendants.

Les réponses seront pondérées de manière égale dans les évaluations.

Les demandes seront notées sur 100 points (10 points par question) par des experts indépendants.

Les évaluateurs répondront à deux questions de type « oui/non » (question passerelle).

- La portée de ce projet est-elle conforme au financement dans le cadre de ce défi?

- Le financement de ce projet est-il recommandé sur la base de la demande globale et en particulier de l'analyse de rentabilité présentée?

Si la majorité des évaluateurs répond non à l'une ou l'autre de ces questions, la demande, quelle que soit la note globale sur 100, ne sera pas prise en considération aux fins de financement. Tout au long du processus de demande, il est recommandé de solliciter des conseils à l'équipe de projet de NGen pour veiller à ce que le projet réponde aux critères en matière de portée.

Comité d'évaluation d'experts indépendants

Toutes les propositions de projets seront soumises à un processus d'évaluation indépendant mené par un maximum de cinq experts externes sélectionnés par NGen. Les comités d'évaluation des experts veilleront à ce que les projets approuvés soient de grande qualité, répondent aux objectifs stratégiques de NGen et soient sélectionnés de manière équitable. Ces comités peuvent également inclure des représentants du gouvernement.

Les experts externes de NGen comprennent d'anciens PDG d'entreprises de fabrication et de technologie, d'anciens cadres supérieurs de la fabrication, de l'ingénierie et de la technologie, des cadres supérieurs d'universités et de collèges et des cadres de services d'experts-conseils en affaires.

L'identité des experts participant aux évaluations de projets individuels restera confidentielle. Les évaluateurs signeront des accords de non-divulgence ainsi que des déclarations de conflit d'intérêts afin de garantir l'indépendance et la confidentialité du processus.

Acceptation ou rejet

Après l'évaluation et la recommandation des évaluateurs indépendants, le personnel de NGen communiquera directement avec tous les demandeurs pour leur dire si leur projet a été retenu ou rejeté.

Rétroaction

Les demandeurs dont le projet n'est pas recommandé aux fins d'approbation au stade de la proposition initiale ou de la demande complète recevront un résumé de l'évaluation de leur projet, indiquant les raisons pour lesquelles il n'a pas été approuvé, ainsi que des recommandations pour renforcer leur demande

QUESTIONS D'ÉVALUATION

Pour satisfaire à ces exigences, les promoteurs de projets doivent répondre à dix questions qui éclaireront le processus d'évaluation.

Dans la mesure du possible, veuillez suivre les directives fournies pour chaque question.

Veuillez inclure toute autre information pertinente non indiquées dans ces directives.

NGen s'attend à ce que tous les demandeurs, et non seulement le partenaire principal, suivent ces directives, de sorte que l'impact et les bénéfices attendus soient bien définis.

Tout au long du processus de demande, dans la mesure du possible, veuillez fournir des informations justifiant vos affirmations.

QUESTION D'ÉVALUATION

1. **Quelle est l'opportunité à laquelle le projet répond?**

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

- Décrivez la motivation générale et les objectifs globaux de fabrication de pointe que le projet vise à atteindre.
- Décrivez le domaine du projet de véhicule électrique (page 6, domaines 1 à 7) visé par cette demande et expliquez quelle partie de la chaîne d'approvisionnement est concernée par ce projet. Pour les domaines 6 et 7, quantifiez l'impact attendu du projet en termes de réduction du poids ou d'amélioration de l'efficacité.
- Décrivez les possibilités qui découleront de la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en véhicules électriques au Canada et comment le projet aborde ces possibilités.
- Fournissez un aperçu du projet en tenant compte des impacts technologiques et commerciaux, et mettez en évidence d'autres avantages stratégiques.
- Décrivez ce que l'équipe de projet doit faire pour atteindre les objectifs du projet dans les délais et le budget prévus. Quels sont les défis précis, les questions de recherche ou les complexités techniques qui doivent être abordés dans les délais prévus pour le projet?
- Décrivez la nature des défis auxquels vous et vos clients potentiels êtes confrontés, ainsi

que les défis potentiels du marché et les obstacles à la réalisation du projet.

- Comment les résultats du projet permettront-ils de surmonter ces difficultés?

Décrivez clairement les partenaires du projet et la manière dont ils contribueront à l'atteinte de l'objectif global visé par le projet.

QUESTION D'ÉVALUATION

2. Quel est le plan global de gestion du projet et des risques?

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

- Décrivez l'approche de gestion du projet et des risques, en indiquant les principaux outils et mécanismes de gestion du projet (par exemple, les systèmes de gestion de la qualité) qui seront mis en œuvre pour donner l'assurance qu'un contrôle suffisant sera en place pour minimiser les risques du projet.
- Décrivez comment vous allez mesurer le succès du projet.
- Fournissez un bref résumé écrit du plan global du projet, y compris les descriptions des lots de travaux.
- Décrivez les principales étapes et les éléments livrables dans la partie écrite de la question 2 ou en ajoutant un tableau à l'annexe 1 qui explique chaque étape clé.
- Fournissez un plan de projet détaillé comprenant un diagramme de Gantt (annexe 1) qui détaille les lots de travaux, les tâches, les délais, les jalons, les éléments livrables, les dépendances et l'affectation des ressources pour tous les partenaires.
- Décrivez les ressources et la gestion requises pour mener à bien le projet, y compris la manière dont le travail sera réparti entre les partenaires.
- Fournissez une analyse complète des risques, y compris un registre des risques (annexe 2) indiquant les principaux risques du projet.
- Tenez compte au minimum :
 - des aspects techniques,
 - des aspects commerciaux,
 - de la gestion,

QUESTIONS D'ÉVALUATION

- des risques financiers,
 - de la propriété intellectuelle.
- Les autres risques à prendre en compte (sans s'y limiter) sont les suivants : ressources, liberté d'exploitation, sécurité, réglementation, questions juridiques et risques environnementaux.
 - Fournissez des analyses appropriées de la probabilité et de l'impact de chacun des risques ainsi que des stratégies d'atténuation appropriées.
 - Les évaluateurs vérifieront si tous les principaux risques sont définis, s'il le projet compte suffisamment de risques pour justifier le financement de NGen et si ces risques sont contrôlés de manière appropriée..

QUESTION D'ÉVALUATION

3. Quel est l'aspect transformateur de ce projet?

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

- Définissez clairement les aspects transformateurs du projet en matière de fabrication de pointe, les nouvelles connaissances en matière de fabrication de pointe qui sont créées par chaque organisation partenaire.
- Décrivez les processus et les technologies de fabrication de pointe actuels pour votre industrie (ou secteur) et indiquez comment ce projet repousse les limites dans le contexte de la fabrication de pointe.
- Déterminez dans quelle mesure le projet est transformateur et innovant sur le plan technique et commercial. Expliquez comment le projet a le potentiel de transformer ou de soutenir la transformation de chaque organisation partenaire. Fournissez des informations justifiant ces affirmations.
- Il peut s'agir des résultats suivants:
 - recherches de brevets,
 - analyses de la concurrence,
 - analyses documentaires.
- Au besoin, vous devez également décrire vos droits de propriété intellectuelle d'amont se rapportant au projet.

QUESTIONS D'ÉVALUATION

- L'impact transformateur de chaque projet sera évalué en fonction des facteurs suivants :
 - Le projet conduira-t-il à des avantages technologiques et commerciaux qui permettront aux entreprises canadiennes de devancer leurs concurrents mondiaux et de devenir des chefs de file mondiaux dans l'application et la production de technologies de fabrication de pointe?
 - Le projet fournira-t-il une plateforme propice au développement, à l'application et à la mise à l'échelle de nouvelles technologies dans le secteur manufacturier canadien?
 - Le projet sera-t-il reconnu à l'échelle mondiale en tant que projet confirmant ou renforçant le leadership canadien en matière de fabrication de pointe?
- Au besoin, décrivez toute recherche nouvelle qui sera entreprise dans le cadre du projet. Soulignez et expliquez le caractère opportun et nouveau des aspects de recherche du projet dans un contexte industriel.
- Les technologies sont-elles nouvelles, ou cherchez-vous à appliquer des technologies existantes pour concevoir des solutions de fabrication transformatrices uniques?
- Quel est le plan et la justification en matière de protection de la PI et du partage de la PI entre les partenaires de votre consortium et au-delà avec les autres membres de NGen? (Stratégie de PI - annexe 4)

Certains éléments du développement du produit sont admissibles au financement dans le cadre de ce défi, et les aspects transformateurs novateurs du produit ou de la technologie peuvent être décrits en réponse à cette question. Ces autres aspects novateurs sont importants pour fournir un contexte. Il est essentiel de noter que les évaluateurs attribueront des notes sur les aspects transformateurs de la fabrication de pointe.

QUESTION D'ÉVALUATION

4. Quelle est la nature et la taille du marché potentiel auquel le projet s'adresse?

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

- Décrivez le ou les marchés sur lesquels vous vous engagez avec le développement d'une nouvelle technologie de fabrication de pointe OU décrivez le marché existant que vous exploitez et comment cette opportunité de fabrication de pointe améliorera votre position concurrentielle sur le marché.

QUESTIONS D'ÉVALUATION

- Pensez à inclure les détails suivants :
 - le marché cible, y compris la taille, les marges, les chefs de file du marché, les principaux concurrents, la concurrence des prix, les barrières à l'entrée;
 - les marchés adjacents où les nouvelles connaissances pourraient être commercialisées;
 - la dynamique du marché en quantifiant sa taille actuelle, y compris les taux de croissance historiques et prévus;
 - les applications du produit, de la plate-forme et du service cibles qui sous-tendent le marché;
 - la part de marché que vous prévoyez conquérir grâce à ce projet;
 - le calendrier d'opportunité et le moment où vous pensez que les bénéfices seront réalisés;
 - l'impact du projet sur les relations avec les clients existants ou futurs.
- Justifiez vos affirmations sur les possibilités offertes par votre projet sur le marché et présentez votre stratégie pour accroître votre part de marché.

QUESTION D'ÉVALUATION

5. Quel type d'avantages économiques le projet est-il censé apporter aux personnes à l'intérieur et à l'extérieur du consortium et sur quelle période?

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

- Indiquez les avantages économiques que le projet aura pour les partenaires participant au projet et les autres fournisseurs/partenaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du projet. Vous devez tenir compte de l'impact à court terme (1-3 ans), moyen terme (4-7 ans) et long terme (8-10 ans).
- Pour chacun des partenaires du projet (et des fournisseurs appropriés), fournissez une analyse des éléments suivants :
 - les revenus supplémentaires attendus qui peuvent être générés;
 - le nombre d'emplois directs créés et sauvegardés;
 - le nombre d'emplois indirects qui peuvent être créés au sein de la chaîne d'approvisionnement - vous pouvez fournir indiquer les effets multiplicateurs basés sur les emplois directs;
 - les exportations prévues;
 - l'impact économique des nouvelles opportunités de marché ou des nouvelles opportunités de la chaîne de valeur.

QUESTIONS D'ÉVALUATION

- Quantifiez tous les avantages économiques indirects qui pourraient être obtenus. Les exemples peuvent inclure les économies potentielles associées aux éléments suivants :
 - réduction des temps d'arrêt;
 - réduction de l'empreinte de fabrication;
 - avantages environnementaux positifs;
 - réduction de l'utilisation des matériaux;
 - meilleure qualité de production;
 - réduction des déchets et garantie.
- Décrivez les avantages économiques dont chaque partenaire bénéficiera, et sur quelle période.
- Comment le partenariat aide-t-il chaque partenaire individuel à atteindre une plus grande croissance économique?
- Définissez les avantages économiques que le projet peut avoir sur l'ensemble du réseau d'approvisionnement canadien en amont et en aval.
- Le projet permettra-t-il un approvisionnement plus localisé en matériaux ou en composants? Quels sont les avantages économiques indirects qui pourraient en découler?
- Le projet créera-t-il des occasions d'affaires indirectes (nouvelles entreprises, relations nouvelles ou élargies avec des fournisseurs ou des partenaires) au Canada?

QUESTION D'ÉVALUATION

6. Quel est l'impact sur l'écosystème plus large de la fabrication de pointe?

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

- Écosystème élargi - laisser un héritage dans le secteur de la fabrication de pointe.
- Les projets doivent démontrer un impact significatif et durable sur la croissance et la capacité de l'écosystème de la fabrication de pointe au Canada.
- Décrivez comment le projet aura un impact positif généralisé et laissera un héritage pour la fabrication de pointe au Canada pour les partenaires et au-delà (en tenant compte de l'impact du projet au-delà des partenaires et dans tout le réseau d'approvisionnement).

QUESTIONS D'ÉVALUATION

- Pour souligner cet aspect, vous pouvez tenir compte de certains des éléments suivants :
 - Perfectionnement de la main-d'œuvre :
 - > Comment le projet encouragera-t-il l'engagement des femmes et des groupes sous-représentés dans la main-d'œuvre?
 - > Soulignez les possibilités d'attraction, de formation et de perfectionnement de talents hautement qualifiés (personnel existant et nouveau).
 - Connaissances de l'industrie :
 - > Le projet servira-t-il de modèle ou de plate-forme d'apprentissage en matière de fabrication de pointe pour d'autres organisations, par exemple, sous forme de visites ou de cas d'utilisation des meilleures pratiques.
 - > Le projet générera-t-il une propriété intellectuelle que d'autres pourront utiliser pour accélérer les applications technologiques ou la mise à l'échelle de la fabrication au Canada?
 - > Le projet influencera-t-il les activités des collèges, des universités ou des instituts de recherche pour soutenir l'enseignement de la fabrication de pointe, ce qui entraînera la diffusion de ces connaissances dans l'industrie?
 - Soutien de l'infrastructure :
 - > Le projet contribuera-t-il à développer ou à soutenir l'utilisation d'outils, de bancs d'essai ou de plateformes de données qui favoriseront le développement, l'adoption, la mise à l'échelle et la commercialisation des technologies dans le secteur manufacturier canadien?
 - Réseaux de collaboration :
 - > Le projet améliorera-t-il la capacité des partenaires industriels, des établissements d'enseignement postsecondaire, des centres de recherche et d'autres organisations privées et publiques à travailler ensemble pour renforcer la fabrication de pointe au Canada?
 - > Décrivez comment le projet pourrait renforcer les capacités et offrir des possibilités et des capacités aux petites et moyennes entreprises.

QUESTION D'ÉVALUATION

7. Comment NGen apporte de la valeur ajoutée et quels sont les avantages supplémentaires qui en découleront?

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

Cette question est divisée en deux parties. Il faut répondre entièrement aux deux parties dans la demande.

- Partie 1 :
 - Expliquez clairement les raisons pour lesquelles le soutien de NGen est essentiel pour atteindre les objectifs du projet et fournissez des informations justifiant vos affirmations; il s'agit d'une exigence essentielle du programme.
 - Questions à prendre en considération :
 - > Comment la portée technique ou commerciale du projet a-t-elle changé grâce au soutien de NGen?
 - > Pourquoi le financement de NGen est-il essentiel pour entreprendre le projet tel qu'il est proposé?
 - > Le financement de NGen permet-il d'entreprendre le projet différemment (plus rapidement, à plus grande échelle, avec plus de partenaires)?
 - > Les partenariats de collaboration auraient-ils été formés sans le projet?
 - > Le projet est-il trop risqué pour les investisseurs commerciaux?
- Partie 2 :
 - Décrivez les avantages sur le plan social et environnemental que ce projet permet d'obtenir pour chaque partenaire.

Avantages sur le plan social

- Décrivez tout impact social attendu, par exemple :
 - la diversité et l'inclusion, y compris les activités qui seront entreprises pour garantir que les femmes et les groupes sous-représentés soient représentés de manière significative dans le projet et en bénéficient;
 - l'amélioration de la qualité de vie;
 - l'inclusion/l'exclusion sociale;
 - l'autonomisation du public;
 - la santé et la sécurité.

Avantages sur le plan environnemental

- Décrivez les améliorations et les impacts environnementaux résultant de ce projet. Vous pouvez utiliser les exemples suivants :
 - la réduction des gaz à effet de serre et des particules;
 - l'efficacité des processus et des ressources;

QUESTIONS D'ÉVALUATION

- une meilleure gestion de l'énergie;
 - la réduction des composés organiques volatils;
 - la réduction de la dégradation des sols;
 - la réduction de l'utilisation de l'eau;
 - la réduction de l'empreinte écologique;
 - la réduction des émissions grâce à un transport et une distribution plus efficaces et optimisés;
 - la distribution au sein de la chaîne d'approvisionnement;
 - l'utilisation ou la création de matériaux durables;
 - la réutilisation, le recyclage et le remanufacturation;
 - d'autres avantages liés au cycle de vie;
 - d'autres opportunités de durabilité.
- Décrivez tout autre avantage qui pourrait résulter de ce projet (réglementation, certification, établissement de normes, avantages régionaux et stratégiques, etc.).

QUESTION D'ÉVALUATION

8. Comment les résultats du projet seront-ils commercialisés?

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

- La réponse doit souligner les nouvelles opportunités commerciales potentielles pour chaque partenaire, en collaboration et individuellement.
- Décrivez les activités qui seront entreprises pour assurer la durabilité et la croissance continue des résultats du projet après la date de fin du projet.
- Décrivez les opportunités de retombées commerciales, en démontrant comment vos activités contribueront à l'industrie au sens large et à d'autres secteurs.
- Pour chaque partenaire, décrivez les activités qui seront entreprises pour assurer la durabilité et la croissance continue des résultats du projet après la date de fin du projet, y compris :
 - les résultats attendus du projet qui seront commercialisés - y compris les produits, services, processus, capacités et technologies de fabrication, nouveaux ou améliorés;
 - la voie vers le marché :
 - > la position dans la chaîne de valeur;
 - > les organisations nécessaires pour accéder au marché des véhicules

- routiers;
- > les canaux de commercialisation qui seront exploités pour gagner l'adhésion des clients;
- > les canaux particuliers ciblés et le calendrier des travaux; les constructeurs de véhicules ou les entreprises de niveau 1 qui participeraient au processus de commercialisation; fournissez des lettres de soutien démontrant une relation et un accord de principe pour la commercialisation des résultats en cas de succès du projet - téléversez les informations à l'annexe 4 de la section des documents de projet du portail Hockeystick;
- les mesures de protection, d'exploitation et de diffusion des résultats du projet;
- d'autres opportunités de marché (en tenant compte des marchés adjacents) qui émergeront à la suite de ce projet;
- les possibilités de commercialisation de la propriété intellectuelle, y compris une licence de fabrication, l'octroi d'une licence de propriété intellectuelle, la fabrication ou la vente directe (Stratégie de PI, annexe 3);
- le plan et la justification de la protection de la PI et du partage de la PI entre les partenaires de votre consortium et au-delà avec les autres membres de NGen, y compris une stratégie de dépôt de brevet au pays et à l'étranger, des modifications des modèles ou processus commerciaux, la recherche et le développement (R-D), les services de fabrication (Stratégie de PI, annexe 3).

QUESTION D'ÉVALUATION

9. Décrivez la collaboration et les compétences, l'expérience, les ressources et l'accès aux installations des partenaires requis pour fournir les avantages définis?

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

- Décrivez la nature collaborative du projet et la manière dont le consortium obtiendra de meilleurs résultats en travaillant ensemble que si chaque partenaire travaillait individuellement.
- Décrivez comment les partenaires du projet :
 - établiront des relations et instaureront la confiance;
 - accroîtront le partage des connaissances.
- Décrivez toute activité de collaboration supplémentaire liée aux fournisseurs, aux sous-

QUESTIONS D'ÉVALUATION

traitants, aux organismes universitaires ou de recherche participant au projet.

- Vous pouvez utiliser la Stratégie de PI (annexe 3) pour démontrer la nature de la collaboration en termes d'octroi de licences et d'accès à la PI d'amont et de premier plan pendant et après le projet.
- Décrivez les antécédents des membres de l'équipe de projet en matière de réalisation et d'exploitation des résultats des projets de recherche et de développement, afin de démontrer votre capacité à développer et à commercialiser la technologie.
- Déterminez si :
 - l'équipe de projet dispose de la bonne combinaison de compétences et d'expérience pour mener à bien le projet. Fournissez une description de haut niveau de l'expérience du partenaire dans la réalisation de projets de R-D similaires dans le domaine de la fabrication;
 - des structures de gouvernance appropriées entre les partenaires du consortium sont en place pour gérer et réaliser le projet; vous pouvez fournir un diagramme de haut niveau;
 - la composition du consortium, ses connaissances et son expérience contribueront à améliorer les capacités de la chaîne d'approvisionnement canadienne pendant et après le projet;
 - il y a un accès approprié aux installations et aux ressources, y compris l'identification et l'attribution d'un espace et d'une infrastructure appropriés pour la réussite du projet (tenez compte de l'espace au sol, des besoins en équipement spécialisé, des ressources spécialisées, etc.).

QUESTION D'ÉVALUATION

10. Quel est l'engagement financier requis pour le projet?

DIRECTIVES POUR LA RÉPONSE

- Indiquez le coût prévu du projet, en précisant le niveau de contribution de tous les participants au projet et le niveau de financement requis de la part de NGen. Ces informations doivent être fournies dans les cahiers financiers.
- Les informations justificatives et l'explication des coûts du projet doivent être fournies dans cette section. Pour chaque partenaire, expliquez comment le financement sera utilisé et pourquoi il est nécessaire pour chacune des principales catégories de coûts dans le cahier financier :

QUESTIONS D'ÉVALUATION

- la main-d'œuvre;
- la sous-traitance;
- l'équipement;
- les matériaux;
- les voyages;
- d'autres coûts admissibles.

- Vérifiez si tous les points clés relatifs aux finances sont décrits. Par exemple :

Main-d'œuvre :

- Justifiez le recours à la main-d'œuvre spécialisée ou à la main-d'œuvre dont les taux sont élevés.

Sous-traitance :

- Indiquez la raison d'être et l'utilisation des sous-traitants, leur impact sur le projet et la raison pour laquelle ils ne sont pas des partenaires officiels du projet.

Équipement :

- Ce défi comporte des limites plus élevées pour le capital et la sous-traitance par rapport aux initiatives de financement habituelles de NGen. Il est essentiel que l'équipement acheté :
 - > soit directement lié aux objectifs du projet;
 - > soit lié aux capacités de R-D soutenant la création d'une nouvelle capacité de fabrication de pointe. Il peut s'agir d'une production pilote au cours de laquelle l'équipe du projet met à l'épreuve la capacité de fabrication de pointe. Il ne peut pas subventionner une production complète;
 - > crée une nouvelle capacité qui n'existe pas encore dans l'organisation;
 - > ne s'agisse pas de l'achat de plusieurs pièces d'équipement similaires qui seraient considérées comme des subventions à des activités de production futures.
- Compte tenu des points ci-dessus, veuillez décrire en détail le capital requis en justifiant pourquoi il est nécessaire pour atteindre les objectifs de fabrication de pointe du projet.
- Une justification est requise pour toute pièce d'équipement dépassant 1 M\$. (Remarque : ces coûts nécessitent une approbation ministérielle préalable.)

Matériaux :

- Indiquez la raison pour laquelle de grandes quantités de matériaux ou l'utilisation de matériaux coûteux est requise. Les projets ne sont pas destinés à subventionner la production; la quantité de matériaux indiquée doit être destinée aux aspects de R-D du projet. Elle doit être liée à la mise en œuvre de la capacité de fabrication de pointe. Si l'utilisation de matériaux est élevée en raison de séries de production expérimentales ou pilotes, il convient de l'expliquer.
- Fournir une ventilation des coûts par lot de travail, en montrant comment ces coûts sont conformes au plan du projet.
- Lors de l'évaluation du projet, les évaluateurs prendront en compte les questions ci-dessous.
 - Une ventilation budgétaire réaliste a-t-elle été fournie et le budget est-il réaliste pour l'échelle et la complexité du projet?
 - L'engagement financier d'autres sources a-t-il été démontré pour le solde des coûts du projet?
 - Les ventilations chiffrées des lots de travail ont-elles été décrites et justifiées adéquatement?
- Décrivez les autres co-investissements ou contributions financières du secteur privé que ce projet pourra attirer à court, moyen et long terme en indiquant tout financement ultérieur potentiel.
- Décrivez les autres méthodes de financement public, y compris les limites sur le cumul, que ce projet a obtenu ou prévoit obtenir.
- Décrivez comment le projet peut contribuer à attirer ou à retenir et à promouvoir les investissements de l'industrie et les mandats de produits au Canada.
- Les évaluateurs prendront en compte les aspects ci-dessus ainsi que la détermination du rapport qualité-prix du financement de NGen, en tenant compte de l'impact potentiel total et du rendement du projet par rapport au montant du financement demandé.

DOCUMENTS D'ÉVALUATION REQUIS

Les projets conformes qui ont fourni les informations suivantes seront transmis aux fins d'évaluation. Si des documents ou des informations sont manquants, NGen n'évaluera pas le projet.

- Accord de projet signé en PDF - **modèle disponible en ligne**.
- Réponses aux dix questions d'évaluation
- Plan de gestion de projet
- Registre des risques
- Stratégie de propriété intellectuelle
- Modèle de cahier financier en Excel - un pour chaque partenaire - **modèle disponible en ligne**.

Les modèles pour l'évaluation peuvent être obtenus par **téléchargement ici**.

ACCORD DE PROJET

Sur recommandation finale du comité d'évaluation indépendant, NGen conclura un accord-cadre de projet avec les bénéficiaires sélectionnés; ce document fournira des détails sur les exigences du projet, les rapports et les obligations de conformité de NGen.

Un accord de collaboration doit être mis en place entre les membres des consortiums de projet pour définir les rôles des partenaires du projet et les dispositions de gestion conjointe des risques.

L'accord de collaboration doit également indiquer comment la PI de premier plan issue des projets sera partagée entre les partenaires du projet. En outre, les participants au projet doivent indiquer les types de propriété intellectuelle de premier plan qu'ils seraient prêts à partager avec d'autres membres de la Supergrappe, avec qui ils accepteraient de le faire et à quelles conditions.

Modèles

[Cahier financier](#)

[Accord de projet](#)

[Tableaux modèles de la Stratégie de PI du projet](#)

Références

[Stratégie de propriété intellectuelle de NGen](#)

[Guide de stratégie de PI de projets pour les demandeurs](#)

[Guide financier](#)



NGen s'appuie sur le principe selon lequel la transformation vers la fabrication de pointe enrichira la vie des Canadiens, en fournissant de meilleurs produits et de bons emplois tout en générant la croissance économique essentielle à un meilleur avenir.



www.ngen.ca

175, chemin Longwood South, pièce 305, Hamilton (Ontario) Canada L8P 0A1

Ce guide est destiné à fournir aux participants au projet une aide supplémentaire pour comprendre le cadre du programme de l'Initiative des supergrappes d'innovation. En cas de divergence ou d'incohérence entre le présent guide et le guide du programme de l'Initiative des supergrappes d'innovation (qui peut être consulté [ici](#)), le Guide du programme de l'Initiative des supergrappes d'innovation prévaudra.